



(Membre de l'Entente Grand Mulhouse Athlétisme)

**Nouvelle Adhésion 2015-2016  Renouvellement de  2014-2015**

**Ancien N° de Licence : .....**

Nom : ..... Prénom : .....

Sexe :  Masculin  Féminin Nationalité : .....

Né(e) : Le ..... à : ..... Dpt ou Pays : .....

Adresse complète : N° : ..... Rue.....

Code postal : ..... Ville : .....

Téléphone fixe : ..... E-Mail :

Téléphone portable : .....

Profession : ..... ou Etablissement Scolaire : .....

**L'adhésion donne au club l'autorisation automatique de diffuser sur le site internet de celui-ci les éventuelles photos l'adhérent prises dans le cadre des activités de l'ACIK. Les personnes ne souhaitant pas cette diffusion devront le faire savoir par écrit.**

**PIECES A JOINDRE A LA DEMANDE**

- ◇ Une photocopie d'une pièce d'identité pour les nouveaux adhérents majeurs
- ◇ Un certificat médical de moins de 6 mois portant la mention obligatoire : "NON CONTRE-INDICATION A LA PRATIQUE DE L'ATHLETISME EN COMPETITION"
- ◇ Le montant de la cotisation soit **106 €** pour toutes les catégories
- ◇ 25 Euros pour le maillot de compétition du club.
- ◇ **Le maillot du club est obligatoire pour toutes les compétitions**

**Les parents des jeunes athlètes doivent les déposer et les rechercher sur le lieu même de l'entraînement au début et à la fin de chaque séance.**

**Par son adhésion l'athlète s'engage à être présent régulièrement aux entraînements proposés et à participer aux compétitions tout au long de la saison.**

**Par la signature de ce document tout adhérent à l'Acik s'engage à n'utiliser aucun produit figurant sur la liste des produits interdits éditée par l'Agence Mondiale Anti-Dopage ([www.wada-ama.org](http://www.wada-ama.org)) et l'Agence Française de lutte contre le Dopage ([www.afl.d.fr](http://www.afl.d.fr)). Tout sportif (quelque soit son âge et son niveau) pouvant être contrôlé à tout moment par les médecins de la DDCSPP, avant toute prise de traitement parlez-en à votre médecin traitant. Attention également à l'automédication.**

Date et Signature de l'athlète et des parents pour les mineurs : Le.....

La licence vous parviendra par courriel – Si vous n'utilisez pas internet le club la recevra et vous la remettra -

**REEMPLIR TRES LISIBLEMENT MERCI**



**ATHLETISME CLUB  
ILLZACH - KINGERSHEIM**

Statuts déposés au Tribunal d'Instance de MULHOUSE - Volume LXIV Folio 50  
N° FFA 068040 Agrément DDJS N° 06/93 - 68 - S

**ACIK**

**EGMA**  
Entente Grand Mulhouse Athlé



**VALIDITE LICENCE : DU 1<sup>ER</sup> SEPTEMBRE 2015 AU 31 AOUT 2016**

**TARIF DE LA LICENCE : 106 €**

### **CATEGORIES D'ÂGES :**

CATEGORIES	CODES Féminin / Masculin	Jusqu'au 31 octobre 2015	A partir du 1 <sup>er</sup> novembre 2015
Vétérans	VEF / VEM	1975 et avant	1976 et avant
Seniors	SEF / SEM	1976 – 1992	1977-1993
Espoirs	ESF / ESM	1993 – 1995	1994-1996
Junior	JUF / JUM	1996 – 1997	1997-1998
Cadets	CAF / CAM	1998 – 1999	1999-2000
Minimes	MIF / MIM	2000 – 2001	2001-2002
Benjamins	BEF / BEM	2002 – 2003	2003-2004
Poussins	POF / POM	2004 – 2005	2005-2006
Eveil Athlétique	EAF / EAM	2006 et après	2007-2008
Baby Athlé	BAF / BAM	-	2009 et après

✓ **Infos :**

- La catégorie « Baby-Athlé » n'est pas compétitrice
- Le maillot de club « Acik-Egma » est obligatoire pour tous pour toutes les compétitions
- Sur simple demande faite au club, à partir du 3<sup>ème</sup> membre d'une même famille licencié, seule la part fédérale est demandée, la part club est offerte

✓ **Assurance :**

- Dans le montant de la cotisation une assurance liée à la validité de la licence est incluse et couvre les licenciés pendant les activités du club, elle est souscrite par la Fédération Française d'Athlétisme (FFA) auprès de «Générali-AIAC »
- **Certificat médical :** Il est indispensable, sans lui nous ne pourrions pas établir votre licence. Aucune dérogation ne sera accordée. C'est aussi une sécurité pour vous. Il doit dater de moins de 6 mois et doit comporter la mention obligatoire "NON CONTRE-INDICATION A LA PRATIQUE DE L'ATHLETISME EN COMPETITION" pour les catégories concernées.

✓ **Merci de ne nous remettre absolument que des dossiers d'inscriptions complets**

**Pour les mineurs l'inscription doit être signée par les parents ET L'ATHLETE**

**ET MAINTENANT...RENDEZ-VOUS SUR LES STADES !  
POUR ALLER TOUJOURS PLUS VITE ! PLUS HAUT ! PLUS LOIN AVEC L'ACIK ET L'EGMA !**



**Siège Social : Complexe Sportif Joseph Biechlin – Rue du Stade – 68110 ILLZACH**  
**Adresse postale : ACIK 2 rue du stade complexe sportif Joseph Biechlin 68110 ILLZACH -**  
**Tél : 03 89 50 21 72 – Mail : [gautfred2000@yahoo.fr](mailto:gautfred2000@yahoo.fr) - Site : [acik.free.fr](http://acik.free.fr)**